

**LIVRET
D'ACCUEIL
À LA
CRÈCHE
PARENTALE
LES P'TITES
POUSSES**



LES P'TITES POUSSSES PRÉSENTATION



Les P'tites Pousses est une crèche parentale associative créée en mai 2011, d'une capacité d'accueil de 18 enfants pour les enfants à partir de 6 mois et jusqu'à 4 ans, et 6 ans pour les enfants porteurs du handicap.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Les périodes de fermeture sont: Généralement 3 semaines en août, 1 semaine entre Noël et le jour de l'an. 4 journées de fermeture sans public sont prévues au cours de l'année pour les journées pédagogiques des professionnelles.



UNE CRÈCHE PARENTALE - QU'EST-CE QUE C'EST ?

La crèche parentale est un mode d'accueil composé d'une équipe pédagogique qui travaille en collaboration avec les parents. Cela permet aux parents de s'impliquer au sein d'une structure d'accueil familiale et conviviale, en partageant des moments de présence, des temps de jeux auprès de leur enfant, des autres enfants et familles.

Pendant l'heure de permanence, les parents participeront aux tâches ménagères de la structure et partageront des moments avec les enfants selon les besoins de l'équipe pédagogique.

LES MEMBRES DU BUREAU

Le Bureau est l'organe permanent de l'association. Il se compose d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière et d'une responsable du recrutement des familles/RH.

PRÉSIDENT(E)

La présidence (une personne unique), elle est l'employeur direct de l'équipe pédagogique. Elle est garante du bon fonctionnement de l'association, représente la crèche dans tous les actes de la vie civile, auprès des organismes et partenaires extérieurs et est en lien avec la responsable technique. Elle veille à l'application des décisions prises avec le bureau et tranche lorsqu'il y a égalité de vote entre les parents et assure la médiation entre les parents et/ou les membres de l'équipe. Elle est en charge essentiellement du montage et du suivi des dossiers de demande de subvention de fonctionnement et d'investissement, en relation permanente avec nos financeurs.

TRÉSORIÈR(E)

La trésorerie (une personne unique) est chargée de la gestion financière de la crèche ; elle s'occupe du suivi des recettes et des dépenses, transmet les pièces comptables au cabinet d'expertise comptable, gère les relations avec la banque, en collaboration avec le reste du bureau et la responsable technique. Elle procède au remboursement des achats qu'ils réalisent.

SECRÉTAIRE

Le secrétariat (une personne unique) rédige et communique les compte rendus de réunions, gère le courrier entrant et sortant. Elle s'occupe de l'archivage et tient à jour les outils de fonctionnement et de gestion administrative.

RECRUTEMENT DES FAMILLES & RH

Le recrutement des familles recueille toutes les demandes de pré-inscription, travaille étroitement avec la responsable technique pour évaluer les besoins et disponibilités au sein de la crèche. Elle rencontre les familles, fait part du fonctionnement, met en avant les valeurs de la crèche et identifie les besoins. Une commission en interne se réunit avec les membres du bureau et la responsable technique pour valider ou non la place en crèche.

Recrutement équipe pédagogique, annonce sur indeed plus entretien en collaboration avec la présidente.

Entretien disciplinaire avec la présidente.

DU CÔTÉ ASSOCIATIF, LE RÔLE DES PARENTS ...

Pour le bon fonctionnement de la structure, il est indispensable que les parents respectent strictement les horaires de permanences auxquels ils se sont engagés.

Pendant les heures d'ouverture de la crèche, la participation des parents est requise pour :

- **L'encadrement des enfants selon le règlement de fonctionnement et l'organisation des activités selon le projet pédagogique,**
- **Les tâches ménagères (repas, nettoyages, lessives, ...)**

D'après le décret d'août 2000, les parents participe à l'ouverture et fermeture de la crèche. Leur présence est importante car il a été décidé de créer un binôme parent – professionnelles pour les ouvertures et fermetures afin d'avoir des professionnelles tout au long de la journée.

Les parents interviennent en renfort de l'équipe dans l'encadrement et dans un esprit de collaboration. Cette place s'ajuste au fil du temps et des échanges tenant compte d'une posture parentale qui diffère de celle de la maison.

La participation et l'implication des parents aux permanences sont indispensables au bon fonctionnement de la structure qui repose sur l'engagement de chacun.

Il leur est demandé de réaliser deux heures de permanence hebdomadaires.

Les membres du bureau (présidente, trésorier, secrétaire, recrutement des familles) doivent réaliser 1 heure de permanence.

Attention: Si les tâches ne sont pas effectuées correctement, le contrat peut être interrompu.



Les enfants 2024-
2025

CAPUCINE

NOE

LUCAS



EDWIN

SÛLAYMAN

AUGUSTE

ABBIE

MASSYL

OWEN

LIVIA

Chez les chenilles



ADEL



ANGEL



ESMEE

AMAPOLA



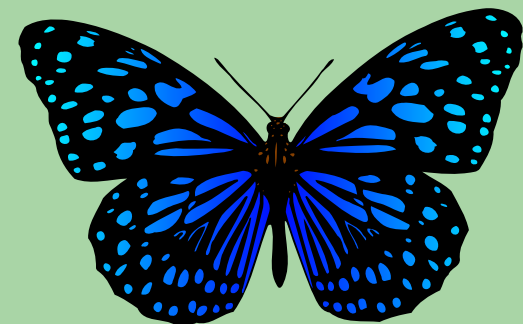
LIVIO

CHEDLY

JULIA

HAMZA

JADE



Chez les papillons



L'équipe
pédagogique

L'équipe pédagogique

Marina



RESPONSABLE TECHNIQUE
EDUCATRICE DE JEUNES
ENFANTS

Sarah



AUXILLIAIRE DE
PUERICULTURE

Nadine



AUXILIAIRE PETITE
ENFANCE

L'équipe pédagogique

Camille



EDUCATRICE DE JEUNES
ENFANTS

Melissa



AUXILLIAIRE PETITE
ENFANCE



AGENT POLYVALENT



Le projet éducatif

La Familiarisation

C'est une étape cruciale pour vous, votre enfant et les professionnels de la crèche. Ces semaines de familiarisation permettent de faire connaissance, de découvrir chacun et de renforcer ces liens au fil du temps. Ce processus aide l'enfant et les parents à se séparer en douceur.

Pour que cette période se déroule au mieux, il est essentiel d'en discuter à l'avance avec votre enfant afin qu'il se prépare à ce changement. Une professionnelle sera désignée comme « référente de la familiarisation » pour votre enfant, afin de garantir un meilleur accompagnement. Les semaines de familiarisation seront ajustées en fonction de vos besoins et de ceux de votre enfant :

- **Jour 1** : première rencontre d'une heure avec la référente pour échanger sur les habitudes de votre enfant, répondre à vos questions, et surtout s'approprier ce nouvel environnement.

Nous partons du principe que la première séparation n'aura lieu que lorsque vous vous sentirez prêts. La familiarisation se déroulera sur deux semaines, afin que vous et votre enfant soyez sereins lors des séparations. C'est durant cette période que le lien de confiance avec les professionnelles se construira, ce qui est primordial pour un accueil apaisé à la crèche.

Le lien entre la maison et la crèche est fondamental pour rassurer votre enfant en votre absence. Si votre enfant a un objet transitionnel (comme un doudou, un t-shirt portant l'odeur d'un parent, ou une tétine), il est important qu'il l'apporte. À la crèche, cet objet sera à sa disposition.

Les transmissions

Transmissions du matin:

Le parent est invité à s'asseoir au sol avec l'enfant afin de faciliter les transmissions. La professionnelle accueille les parents en leur demandant comment va l'enfant. Certaines informations sont demandées afin de favoriser la continuité de soin et de respecter le rythme individuel de chaque enfant. L'équipe s'intéresse par exemple au sommeil de l'enfant, à son alimentation, son humeur, sa santé. Même si nous restons à l'écoute de l'enfant durant la journée, ces informations peuvent nous aider à comprendre ses demandes.

Transmission du soir:

A l'arrivée, les parents retrouvent leur enfant et se dirigent vers la professionnelle disponible pour les transmissions. La professionnelle raconte la journée de l'enfant en détail (sommeil, repas, éveil, activités). C'est aussi l'occasion de raconter l'évolution du jeune enfant durant la journée, des anecdotes et des moments partagés entre les enfants.

Il est important d'arriver 10-15min avant l'heure de départ de l'enfant afin que le contrat soit respecté.

Le respect du rythme

Au quotidien : le rythme veille/sommeil de l'enfant est respecté. Ainsi, dès qu'un enfant montre des signes de fatigue, les professionnels lui proposent d'aller se reposer dans son lit, même si une activité est prévue ou si l'heure du repas approche (son repas sera proposé à son réveil). Il est important de noter qu'un enfant n'est jamais réveillé de force et dormira autant que nécessaire. En revanche, si un enfant refuse de dormir, les professionnels lui proposent un moment de calme.

Développement moteur : À la crèche, nous avons instauré la motricité libre, ce qui signifie qu'un enfant ne sera jamais placé dans une position qu'il n'a pas encore acquise par lui-même (nous ne le mettrons pas sur le ventre, assis ou debout avant qu'il ne le fasse de lui-même). Cela permet de respecter son développement et son rythme, tout en lui offrant la possibilité d'explorer son corps et ses capacités.

Marcher pieds nus : L'équipe pédagogique s'assure que les enfants passent le plus de temps possible pieds nus pour leur permettre de trouver stabilité et bon appui au sol, favorisant ainsi l'apprentissage de la marche. Ils développent des sensations fines jusqu'aux orteils, renforcent leur voûte plantaire et découvrent le contact avec différentes textures. Rappelons également que nous ne prenons pas froid par les pieds.

La vie à la crèche parentale

LE REPAS

La crèche Les P'tites Pousses a choisi une restauration par liaison froide les bouches de mamie, respectueuse du Programme National Nutrition Santé (PNNS), qui détermine la qualité et la quantité des aliments proposés, dans le respect des règles de la nutrition infantile.

C'est un moment de regroupement de la totalité du groupe en salle Papillon, un temps propice à la communication.

Il en est de même chez les Chenilles où un accompagnement plus individualisé est proposé.

A la crèche l'ensemble du repas est servi en même temps dans un plateau compartimenté. l'enfant est libre de choisir ce qu'il veut manger et dans l'ordre qu'il souhaite.

D'autre part, le repas est un moment d'autonomie. Nous encourageons les enfants à manger seul, tout en respectant son niveau de développement. Les professionnels seront présents pour accompagner l'enfant dans son accès à l'autonomie et disponible si l'enfant en ressent le besoin.

LE CHANGE

L'ensemble des produits utiles à un change sont fournis par la crèche (couches, gants de toilette,..), sauf en cas de soins spécifiques (sous ordonnance).

Le change est un moment particulier et intime pour l'enfant où la confiance joue un rôle primordial. C'est un moment d'échange individuel entre l'adulte et l'enfant. Pour cette raison ce sont uniquement les professionnels qui effectuent ce soin.

Si lors du trajet maison crèche, un enfant a fait une selle, il est demandé au parent de changer la couche de son enfant dès son arrivée.



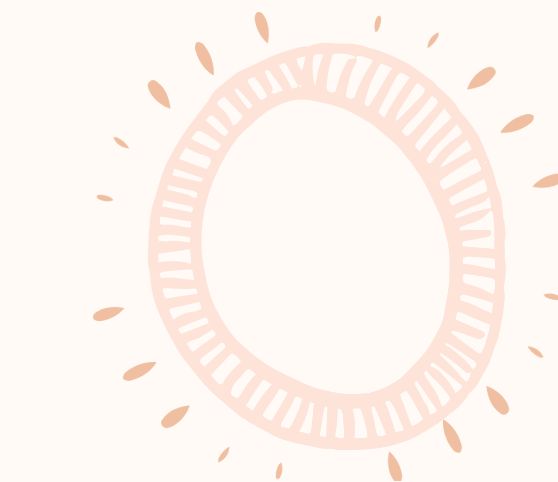
La vie à la crèche parentale

Les siestes

Le temps de la sieste est un moment important de la journée du tout petit. L'équipe met tout en œuvre pour accompagner au mieux les enfants sur ce temps si particulier du lâché-prise. La crèche dispose d'un dortoir dans chaque salle. Dans le dortoir des chenilles se trouvent des lits au sol avec des contours de lit, pour les papillons des lit barquette son présent. Les enfants n'ayant pas le même rythme, chacun s'endort à des moments différents et leur qualité de sommeil s'en trouve préservée.

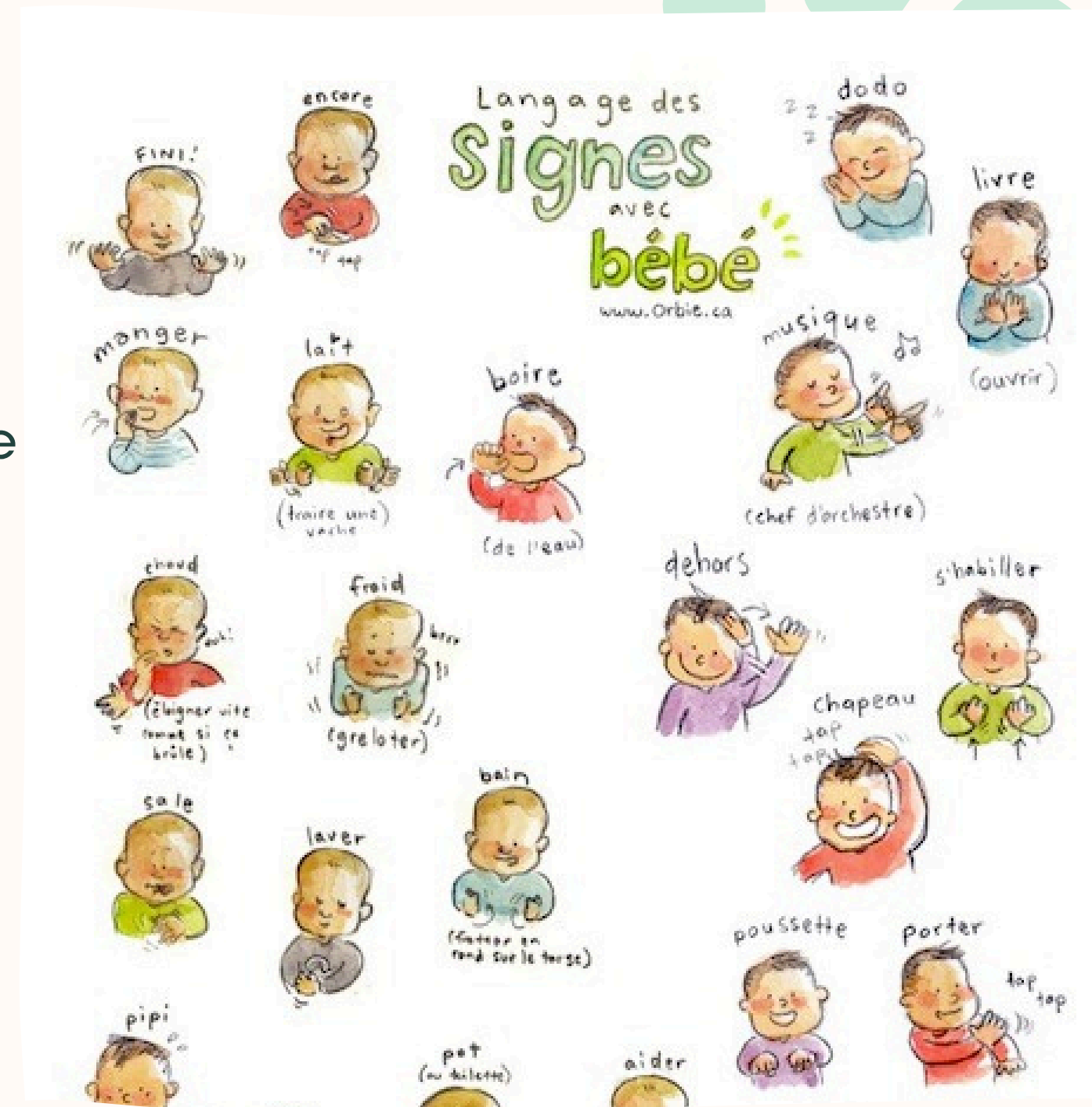
Afin de créer un cadre rassurant et sécurisant, chaque enfant gardera sa place dans le dortoir tout au long de l'année (sauf changement exceptionnel de l'organisation)

Pour préparer les enfants au sommeil, nous créons des rituels qui permettent au groupe de s'apaiser.



La langue des signes pour bébés

Nous mettons en pratique la langue des signes pour bébé dès l'âge de 6 mois. La langue des signes permet de communiquer plus facilement avant le début du langage verbal. Nous signons le quotidien pour les bébés afin de diminuer la frustration. Et pour les plus grands, nous signons les émotions afin que les enfants puissent exprimer ce qu'ils ressentent. Cela renforce l'acquisition du langage et la confiance en soi. Nous proposons des comptines signées durant la journée, c'est une manière ludique de s'amuser ensemble.



Les bienfaits du plein air!

CNVFILLM FF1



23

CANVA STORIES

Lorsqu'un enfant évolue en extérieur, il a davantage de liberté et d'autonomie. En intérieur, il se retrouve plus facilement avec des freins. En extérieur, cela va créer plus d'autonomie chez l'enfant qui sera moins dans la retenue et qui va prendre plaisir à découvrir par lui-même. Bien évidemment, il faut veiller à proposer un cadre sécurisé en extérieur. Être en plein air, c'est la liberté pour un enfant. Il peut crier, courir et s'exprimer plus facilement, l'espace étant aussi plus grand pour laisser passer le bruit. Jouer en extérieur c'est aussi explorer, connaître l'indépendance pour apprendre et imaginer. L'enfant voit par lui-même, ce qu'il est capable de faire ou non. Lorsque le tout-petit s'apprête à ramper ou à gambader à la crèche en extérieur, il faut l'équiper. L'enfant doit être à son aise pour explorer tous les recoins fascinants de la nature. Des vêtements chauds en hiver, des vêtements imperméables et des bottes lorsqu'il pleut. Et lorsqu'il fait beau et chaud, l'équipe veille à mettre les tout-petit à l'abri du soleil et dans un espace où l'air circule. Bien évidemment, il faut garder du bon sens. S'il fait trop chaud ou trop froid, on rentre à l'intérieur.

Il n'y a pas de mauvais temps seulement des mauvais vêtements!

ET SI SE SALIR, C'EST EXPÉRIMENTER ET GRANDIR?

"L'enfant n'est pas un verre que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir" disait Maria Montessori (médecin et pédagogue, connue pour la méthode pédagogique Montessori").

Ainsi, l'enfant a tout à apprendre et cela passe par les expériences qu'il crée.

Les enfants sont des explorateurs qui veulent comprendre comment fonctionne le monde dans lequel ils vivent.

Laissons alors la possibilité à l'enfant d'expérimenter et de découvrir son environnement.



Nous vous conseillons d'apporter des vêtements de seconde main

La vie à la crèche parentale

Les sorties:

Il est rappelé que les parents qui accompagnent les sorties, dans le cadre de l'accueil des enfants, doivent être en présence d'un professionnel qualifié.

Un sac de sortie composé d'une trousse de premiers secours et de tout le nécessaire pour la sortie, est prévu à cet effet.

Une sortie ne peut être possible que si l'encadrement extérieur et intérieur est conforme aux normes de sécurité.

Les sorties ne pourront avoir lieu qu'après en avoir informé les parents et demandé leur autorisation. L'encadrement prévu à l'extérieur de la crèche est de deux adultes pour 6 enfants. Une professionnelle sera obligatoirement présente.



Ce dont j'ai besoin...

J'apporte ma gigoteuse et mon doudou et prévois une 2ème tétine qui pourra rester à la crèche en cas d'oubli

J'apporte ma gourde d'eau étiquetée à mon nom, une boîte de sérum physiologique en uni dose et une bouteille de paracétamol avec l'ordonnance du médecin

Mes parents lavent et ramènent les vêtements qui m'ont été prêtés

Pour les beaux jours, j'ai besoin d'un chapeau ou une casquette, des lunettes de soleil

Pour les jours de pluie, j'ai besoin d'une paire de bottes que je peux laisser à la crèche, un pantalon ou une combinaison imperméable pour l'extérieur, d'un manteau à capuche imperméable et chaud selon la météo

J'ai besoin de vêtements de rechange étiquetés à mon nom, adaptés à ma taille et à la saison et notés à mon prénom : body, culotte / slip, chaussettes, t-shirt, pantalon, pull

Mes chaussures et mon manteau étiquetés à mon nom adaptés à la saison



La vie à la crèche parentale

En cas de maladie:

L'état général prime par rapport à tous les symptômes.

Cas de refus à l'arrivée :

Malgré ces recommandations, s'il est jugé que l'état général de l'enfant n'est pas compatible avec la collectivité, la responsable technique ou la professionnelle en continuité de direction peut prendre la décision de refuser l'accueil de l'enfant.

De plus, s'il est jugé que l'état de santé nécessite un rendez-vous médical, il pourra être demandé aux parents de s'y rendre dans les plus brefs délais, afin de limiter tous risques de contagion, ainsi que pour le bien-être de tous les enfants et des professionnelles.

N.B: Si l'enfant présente une température élevée durant la journée et que sa température augmente malgré la prise de doliprane, la professionnelle appelle le parent pour venir récupérer son enfant.

Protocole manque d'effectif



En cas d'absence de personnel, voici la conduite à tenir par l'équipe et les parents.
Notre capacité d'accueil est de **18** enfants.
Nous avons actuellement **5** professionnelles dans la structure.

Pour assurer un bon taux d'encadrement, la réglementation PMI autorise à la crèche, une professionnelle pour **5** enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour **8** enfants qui marchent.

N.B: Les stagiaires et apprenties ne sont pas comptées dans le taux d'encadrement et ne peuvent pas se retrouver seules avec les enfants.

- Dans le cas où il manque trois professionnelles:
- Amplitude horaire **08h30-17h**
- Demander aux parents de participer pour avoir le taux d'encadrement nécessaire.
- Demande de renfort horaires: **08h30-09h30/ 16h-17h**.
- Si les parents ne sont pas disponibles pour assurer le taux d'encadrement, il sera demandé aux familles de garder leur enfant.
- Si nous n'avons pas trouvé de solution sur ces deux possibilités, nous serons dans l'obligation de fermer la structure.